



indemnité kilométrique et demission

Par **claral**, le **04/03/2011** à **11:37**

Depuis un an et demi je travaillais en CESU en garde d'enfants. Le plus petit (10ans quand même) m'insulté, me craché dessus et venait même à frapper, on va dire que c'était très dur et que moralement ça n'allait plus, un jour le père m'a crier dessus et m'a parler comme a son chien pour une bêtise du petit alors que ce jour là ce n'était même pas moi qui le gardait. J'ai donc démissionnée en règle avec une lettre avec accusé de réception.

Aujourd'hui il me menace pour abandon de poste.

Je lui ai aussi fait la demande de mon remboursement kilométrique pour les trajets que j'ai fait avec ses enfants dans ma voiture, il me doit plus de 1300 euro mais il ne veut rien entendre!

A votre avis puis je aller au prud'homme pour récupérer cette argent ainsi que ma paye de janvier et de février qu'il ne daigne pas me verser non plus.

Merci d'avance.

Par **P.M.**, le **04/03/2011** à **11:51**

Bonjour,

A priori, vous pourriez saisir le Conseil de Prud'Hommes et même en référé après l'envoi d'une lettre recommandée avec AR restée sans réponse satisfaisante et éventuellement avoir pris conseils auprès d'une organisation syndicale, voire d'un avocat spécialiste...

Pour les frais professionnels, il faudrait quand même les justifier et prouver qu'il ont été engagés sur demande de l'employeur...

Par **claral**, le **04/03/2011** à **12:06**

ben les aller retour à l'école, les trajet au foot et au cheval, je peut le prouver car c'était des trajet hebdomadaire donc pas de probleme